

LES ENSEIGNANTS QUÉBÉCOIS SONT-ILS PRÊTS AU RETOUR DE L'ENSEIGNEMENT DES CONNAISSANCES?

Résumé de l'étude¹

Suite à l'action menée notamment par la Coalition pour l'histoire, les élèves québécois ont enfin droit depuis septembre 2017 à un cours d'histoire réformé en 3^e et 4^e secondaire. Unanimement salué, ce nouveau cours d'histoire du Canada et du Québec emprunte désormais une trame chronologique, résolument axée sur l'acquisition de connaissances et l'apprentissage de la méthode historique. Dans ce contexte, la question qui convient de se poser porte sur la formation universitaire que reçoivent les enseignants québécois pour savoir si elle les prépare désormais adéquatement au retour à l'enseignement des connaissances.

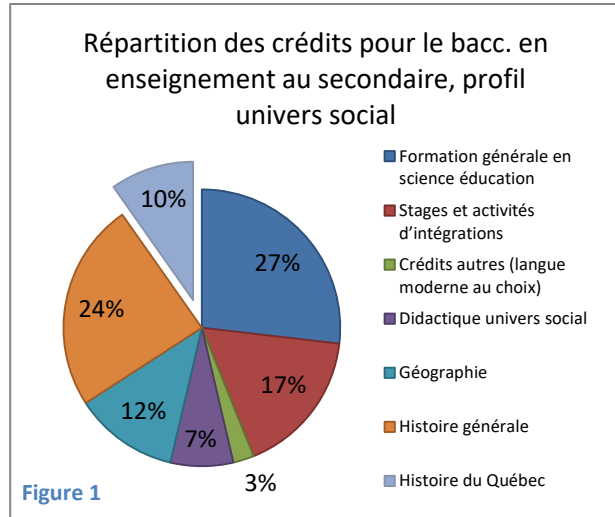
C'est le point de départ de l'étude menée pour le compte de la Coalition pour l'histoire et portant sur la formation des futurs enseignants au programme d'Univers social dans les universités québécoises et sur le niveau de satisfaction des enseignants à propos de la formation reçue. Pour ce faire, trois chercheurs, l'historien Gilles Laporte, l'enseignant à la retraite Laurent Lamontagne et la chercheuse en histoire Myriam D'Arcy, ont étudié le cursus proposé à travers chacun des 14 programmes de formation des maîtres dans dix universités québécoises. Dans le cadre de ces travaux, ils ont interrogé par le biais d'un sondage pas moins de 214 enseignants d'histoire sur leur cheminement académique et leur niveau de satisfaction à propos de la formation qu'ils ont reçue. Ils ont également mené des entrevues approfondies avec certains des enseignants répondants pour mieux comprendre le sens de certains résultats. Tous les détails à propos de la méthodologie et des sources consultées sont fournis dans l'étude.

Les constats

Tant à propos de la formation offerte que sur le niveau de satisfaction des finissants, les résultats sont accablants. Le baccalauréat en enseignement secondaire de quatre années accorde la part du lion aux cours de didactique, de psychopédagogie et de science de l'éducation en général, chasse-gardée des facultés d'éducation. En revanche, moins de la moitié des cours suivis, 60 crédits en moyenne (voir figure 1), concerne la formation disciplinaire des futurs enseignants – la matière qu'ils doivent enseigner comme telle –, en l'occurrence géographie et histoire. Le constat est particulièrement dramatique à propos de l'histoire du Canada et du Québec. Tandis que les futurs

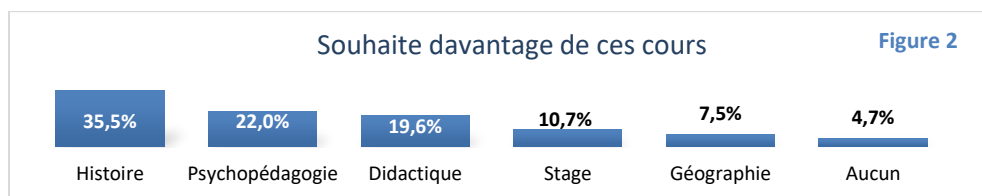
¹ Cette étude a été réalisée par Gilles Laporte, Laurent Lamontagne et Myriam D'Arcy. Le document intégral se trouve sur le site www.coalitionhistoire.org.

enseignants doivent offrir 200 heures de cours sur ce thème dans le programme d'Univers social, pour s'y préparer, ils n'auront suivi à l'université qu'une poignée de cours de 45 heures, soit 12 crédits ou moins de 10% des cours en moyenne, dont seulement deux obligatoires. Dans la grande majorité des cas étudiés, il s'agit des cours histoire du Canada avant et depuis 1867. Ainsi, si les enseignants semblent adéquatement



formés pour gérer une classe, évaluer une compétence et évoluer dans le système d'éducation, il est évident qu'ils n'ont pas reçu le bagage disciplinaire suffisant pour enseigner adéquatement l'histoire nationale et exposer leurs élèves à des connaissances supplémentaires à celles qu'ils peuvent trouver dans le manuel de classe ou sur Internet.

Ces constats sont corroborés par les enseignants eux-mêmes. Dans le cadre de l'enquête réalisée auprès d'eux, la plupart ont affirmés avoir très peu tiré partie de leur formation en sciences de l'éducation, malgré le grand nombre de cours suivis, et admis avoir appris leur travail lors de leur stage et durant leurs laborieuses premières années d'enseignement. À la question, « Quel(s) cours considérez-vous superflus dans votre formation? », les enseignants désignent clairement les cours de didactique et de psychopédagogie. Et à la question « Quel(s) cours vous ont semblé manquer dans votre formation? », les cours d'histoire arrivent en tête de liste (voir figure 2 et 3).

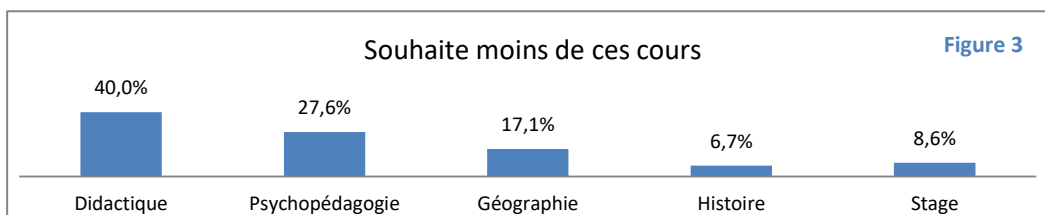


Bien que ces résultats doivent être pondérés et mis en relation avec d'autres présentés en détail dans l'étude, l'impression qui se dégage de l'enquête auprès des enseignants est le profond climat de morosité et de déception à propos de la formation reçue. Par contre, si les enseignants voient bien les carences qu'ils traînent dans leur formation disciplinaire, ils sont bien davantage préoccupés par les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien et qui concernent d'abord et avant tout la pénurie de ressources et de soutien

à l'enseignement pour arriver à faire face aux défis quotidiens tels que les problèmes d'apprentissage et de comportement.

Les recommandations

Fort de ces constats, mais conscients de la complexité des enjeux et des dilemmes auxquels font face l'enseignant et l'école québécoise, les chercheurs y vont de neuf recommandations nuancées qui visent d'abord à soutenir le travail déjà mené dans les établissements. Endossées par la Coalition pour l'histoire, ces recommandations sont de deux ordres.



D'une part, elles visent d'urgence à renforcer la formation disciplinaire, notamment en géographie et en histoire du Canada et du Québec. Comme les enseignants eux-mêmes, la Coalition pour l'histoire est d'avis qu'un bon enseignant est d'abord quelqu'un qui connaît bien sa matière.

D'autre part, elles visent à accroître la flexibilité de la filière de la formation des maîtres au Québec de sorte que, par exemple, le détenteur d'un baccalauréat disciplinaire puisse enfin accéder à l'enseignement après une formation d'appoint en pédagogie, que la direction des écoles dispose de plus de latitude dans la répartition des ressources enseignantes et la manière d'atteindre les objectifs et standards et qu'enfin s'installe un véritable dialogue entre les facultés d'éducation qui forment les enseignants et les établissements scolaires qui les embauchent.

Enfin, les chercheurs sont d'avis que les constats posés sur les lacunes de la formation disciplinaire des enseignants d'Univers social sont généralisables à d'autres programmes, tels qu'enseignement du français ou de sciences de la nature. Le nombre de crédits accaparés par la formation en sciences de l'éducation y est tout aussi disproportionné et la formation disciplinaire des futurs enseignants d'autant plus lacunaire.